



Termes de référence **Pour le recrutement d'un (e) consultant(e) national**

Position	Consultant/ expert en élaboration de guides éducatifs, avec de bonnes connaissances sur la thématique de cyber harcèlement.
Titre du projet	Le Cyber harcèlement: Surveillance...protection...Action
Durée de contrat	2 mois
Type du contrat	Contrat d'un prestataire de service
Lieu d'affectation	Médenine
Date limite	15 avril 2023

1. Présentation de l'association :

AVER est une association, créée en 2011 principalement pour l'autonomisation des jeunes à travers leur implication en tant que citoyens actifs et futurs leaders au sein de leurs communautés en plus de promouvoir différentes formes de cultures et de créations artistiques.

AVER travaille en étroite collaboration avec les jeunes sur les questions de l'autonomisation des jeunes, de l'employabilité et de la mobilité, de l'inclusion des jeunes marginalisés dans la société, de l'égalité des sexes, de la démocratie et de la citoyenneté active. Notre principale préoccupation est de contribuer à bâtir une génération future fondée sur les valeurs de respect de l'autrui, d'ouverture d'esprit et de tolérance tout en œuvrant à l'éradication de toutes les formes de discrimination et de violence.

AVER intervient principalement sur 3 volets : éducation, jeunesse et ESS

2. Description du projet

Le cyber harcèlement : surveillance... protection... action est projet qui a pour objectif d'informer et de sensibiliser les groupes cibles (lycées, université, enseignants et parents) sur la problématique de la maltraitance des enfants et des jeunes sur Internet, sur les conséquences du cyber intimidation, la reconnaissance de la violence entre



pairs, ainsi que des méthodes d'action de prévention et de protection de la violence domestique.

Ce projet est réalisé par l'Association Voix de l'Enfant Rural, en partenariat avec le commissariat régional de l'éducation de Médenine et l'institut supérieur des sciences humaines. Il est soutenu par le gouvernement fédéral allemand/ droits de l'homme, et sera mis en œuvre pendant 12 mois.

Objectifs spécifiques du projet :

- Informer la communauté sur les conséquences de la maltraitance des enfants et des jeunes sur Internet
- Éduquer les jeunes (lycéens et étudiants) à se protéger d'éventuels abus sur Internet
- Sensibiliser les parents à surveiller les activités des enfants et des jeunes sur Internet et qui contacter en cas de problème
- Renforcer la sensibilisation des auteurs à l'aide de pratiques et de méthodes réparatrices
- Développer des mécanismes supplémentaires pour les auteurs qui maltraitent des enfants et des jeunes sur Internet
- Élaborer des recommandations lors de la conférence et poursuivre le plan d'action conjoint pour d'éventuelles modifications législatives

Groupe cible du projet : Les lycéens (100 lycéens âgés entre 14-18 ans), les étudiants (50 jeunes âgés entre 18-25 ans), les parents (50 parents sans limite d'âge), les enseignants/conseillers (20 entre secondaire et universitaire), les structures officielles concernés par la thématique (10 représentants) et la société civile (10 représentants).

Nous favorisons la participation féminine

3. Mission de l'expert :

La mission de l'expert consiste à l'élaboration d'un guide pratique sur « le cyber harcèlement, comment le reconnaître et comment s'en protéger ? ». Ce guide inclus un ensemble d'outils et de manuels de formation à utiliser pour l'animation des sessions de formation/ ateliers destinés aux jeunes. L'idée consiste à créer un contenu pratique à l'usage des enseignants et éducateurs des jeunes ainsi que toute autre acteur travaillant sur la thématique de cyber harcèlement. Ce guide facilitera l'intervention des acteurs concernés auprès des jeunes et permettra un meilleur apprentissage chez eux.



4. Durée de la mission

La mission est d'une durée de 2 mois à partir du 20 avril 2023

5. Produits attendus de la mission

- Produire un **guide pratique** sur « le cyber harcèlement, comment le reconnaître et comment s'en protéger ? » qui répond aux besoins indiqués au niveau de la partie mission de l'expert

6. Modalités de travail

L'expert (e) /consultant (e) travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet. Le produit de la mission sera la propriété exclusive de l'AVER. L'expert (e) /consultant (e) ne publiera ni ne fera publier, sous quelque forme que ce soit, les produits de cette mission. L'expert (e) /consultant (e) sera le seul responsable de la qualité technique de son travail et de la réalisation dans les délais adéquats des tâches assignées.

7. Profil de l'expert (e)/ consultant (e)

- D'une expérience significative dans la réalisation des guides éducatifs
- D'une grande expertise en élaboration de contenu de formation destiné aux jeunes
- Des bonnes capacités rédactionnelles
- Disponible à réaliser la mission durant la période mentionnée

8. Rémunération

Elle se fera sur la base de la qualification, de l'expérience du candidat et des limites budgétaires. Le paiement se fera à la fin de la mission sur présentation des livrables mentionnés au point 5.

9. Contenu de l'offre

Les experts (es) /consultants (es) individuels ayant les qualifications requises décrites au paragraphe précédent peuvent postuler pour la présente mission. Le dossier de candidature devra comprendre obligatoirement les pièces ci-dessous listées :

- Un CV incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission.
- Une offre financière (y compris les coûts de transport au cas de besoin)



10. Comment postuler

Veillez envoyer le dossier de candidature par courrier électronique à l'adresse suivante : voixdenfantrural@yahoo.fr avant le 15 avril 2023

Objet de courrier : **Expert en élaboration des guides éducatifs / le Cyber Harcèlement Surveillance ...Protection ...Action**